

Plan fortes chaleurs et canicule en ACM

Checklist opérationnelle fondée sur les recommandations ministérielles 2026 pour adapter l'accueil pendant une vague de chaleur.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
1.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Ce document organise la prévention ; il ne remplace pas les consignes préfectorales, sanitaires ou de l'organisateur données pendant un épisode de chaleur.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Bâtiments

- ☐ Locaux les moins exposés identifiés
- ☐ Stores / volets gérés selon exposition
- ☐ Aération courte en période chaude et rafraîchissement nocturne si possible
- ☐ Salle refuge fraîche / climatisée identifiée si disponible
- ☐ Renouvellement d'air surveillé

Observations :

Hydratation et santé

- ☐ Eau accessible en permanence
- ☐ Boissons proposées régulièrement
- ☐ Mineurs fragiles / en situation de handicap identifiés dans le respect de la confidentialité
- ☐ Conservation des médicaments vérifiée avec les recommandations utiles
- ☐ Équipe sensibilisée aux signes d'alerte

Observations :

Activités et sorties

- ☐ Activités physiques réduites lorsque nécessaire

- ☐ Sorties supprimées / adaptées aux heures les plus chaudes
- ☐ Ombre / couvre-chef / protection solaire organisés
- ☐ Solution pour mettre rapidement un mineur au frais
- ☐ Décision de maintien des événements réévaluée

Observations :

Restauration et information

- ☐ Stockage alimentaire surveillé
- ☐ Repas adaptés
- ☐ Familles informées sur tenue / protection à prévoir
- ☐ Consignes affichées à l'équipe et aux mineurs
- ☐ SAMU 15 rappelé en cas de coup de chaleur

Observations :

Points de vigilance

Ce document organise la prévention ; il ne remplace pas les consignes préfectorales, sanitaires ou de l'organisateur données pendant un épisode de chaleur.

Sources de vérification

• Ministère chargé de la Jeunesse - Vague de chaleur : recommandations pour les ACM

Recommandations publiées le 18 juin 2026, modifiées le 20 juin 2026

<https://www.jeunes.gouv.fr/vague-de-chaleur-recommandations-pour-les-accueils-collectifs-de-mineurs-acm-73>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.